



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Bailly Sertissage Sàrl**, Rue Marie-Anne Calame 14, 2400 Le Locle
2. Date du prononcé de dissolution: 05.06.2014
3. Suspension de faillite: 24.09.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.10.2014
5. Avance de frais: CHF 3'500.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: sertissage dans le domaine de la bijouterie et de l'horlogerie, la création, le développement, la fabrication et la commercialisation de tous produits en relation avec la bijouterie et l'horlogerie, de même que l'importation et l'exportation de tous produits en relation avec le but de la société (pour but complet, cf. statuts).

Office des faillites  
2053 Cernier

01736829

